

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 02 DECEMBRE 2025

Date de convocation :
25.11.2025

Nombre de Membres :
En Exercice : 11
Présents : 8
Pouvoirs : 1
Excusés ou absents : 1
Sièges vacants non
comptabilisés : 3

Résultat du vote :
Voix « pour » : 9
Voix « contre » : 0
Absentions : 0

Date d'affichage :
25.11.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le deux décembre, à 18h30 le Conseil d'Administration légalement convoqué s'est réuni à la mairie, salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur SALAK, Président en exercice.

Etaient présents : Mme VAN DE WALLE, Mme TURE, Mme CAPPENDÏK, M. BAUGE, M. MOURBRUN, Mme PIGEAT et Mme MOREAU.

Avait donné pouvoir : M. KOCH représenté par Mme VAN DE WALLE.

Était absent ou excusé : M. DEBROYE.

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Mme CAPPENDÏK a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2025/31 - ACTE AU PRESIDENT :

8.2. Aide sociale

- Dans le cadre de la délégation de pouvoir et après avis de la commission permanente pour l'attribution des aides sociales facultatives, le CCAS a procédé aux règlements suivants :

Le vendredi 21 novembre 2025 : Renouvellement épicerie :

DOSSIERS	QF/nombre de personnes	Montant du panier	Observations	Avis de la commission
DOSSIER N°1	QF 267 / 1 pers 1 adulte de 35 ans	90€	1 ^{er} accès du 01.05.25 au 30.09.25 Demande d'un 1 ^{er} renouvellement	Avis favorable
DOSSIER N°2	QF 357 / 6 pers 2 adultes de 45 et 42 ans 4 enfants de 19, 13, 9 ans et 4 mois	180€	1 ^{er} accès du 04.06.25 au 30.09.25 Demande d'un 1 ^{er} renouvellement	Avis favorable
DOSSIER N°3	QF 560 / 2 pers 1 adulte de 47 ans et 1 enfant de 8 ans	100€	1 ^{er} accès du 04.06.25 au 11.09.25 Demande d'un 1 ^{er} renouvellement	Avis favorable
DOSSIER N°4	QF 381 / 2 pers 1 adulte de 38 ans et 1 enfant de 8 ans	100€	1 ^{er} accès du 20.05.25 au 01.09.25 Demande d'un 1 ^{er} renouvellement	Avis favorable sous réserve de vérification du projet
DOSSIER N°5	QF 466 / 1 pers 1 adulte de 28 ans	80€	1 ^{er} accès du 13.02.25 au 30.06.25 1 ^{er} renouvellement du 01.07.25 au 01.10.25 Demande d'un 2 ^{ème} renouvellement	Avis favorable
DOSSIER N°6	QF 645 / 1 pers 1 adulte de 62 ans	70€	1 ^{er} accès du 08.05.25 au 14.08.25 Demande d'un 1 ^{er} renouvellement	Avis défavorable
DOSSIER N°7	QF 525 / 1 pers 1 adulte de 75 ans	80€	1 ^{er} accès du 01.04.25 au 01.07.25 1 ^{er} renouvellement 02.07.25 au 01.10.25 Demande d'un 2ème renouvellement	Avis favorable

Le vendredi 21 novembre 2025 : Aide au paiement de facture :

DOSSIERS	Motif de la demande	Montant facture	Montant de l'aide sollicitée / possible	Avis de la commission
DOSSIER N°1	Facture électricité QF → 294 → 130€	1273,53€	Montant sollicité et possible 130€	Avis favorable
DOSSIER N°2	Facture eau QF → 357 → 120€	935,28€	Montant sollicité 180€ Montant possible 120€	Avis favorable

Le vendredi 21 novembre 2025 : Aide au chauffage :

DOSSIERS	Ressources mensuelles du foyer	Plafond seul : 1230€ Plafond couple : 1630€	Montant de l'aide 105€
DOSSIER N°1	451€	Plafond à 1230€00	Avis favorable
DOSSIER N°2	1 560€	Plafond à 1230€00	Refus
DOSSIER N°3	2 365€	Plafond à 1630€00	Refus
DOSSIER N°4	781€	Plafond à 1230€00	Avis favorable
DOSSIER N°5	953€	Plafond à 1230€00	Avis favorable
DOSSIER N°6	874€	Plafond à 1230€00	Avis favorable
DOSSIER N°7	1 049€	Plafond à 1230€00	Avis favorable
DOSSIER N°8	1 200€	Plafond à 1230€00	Avis favorable
DOSSIER N°9	2 166€	Plafond à 1630€00	Refus
DOSSIER N°10	966€	Plafond à 1230€00	Avis favorable
DOSSIER N°11	879€	Plafond à 1230€00	Avis favorable
DOSSIER N°12	958€	Plafond à 1230€00	Avis favorable
DOSSIER N°13	2 703€	Plafond à 1630€00	Refus
DOSSIER N°14	1 276€	Plafond à 1630€00	Avis favorable
DOSSIER N°15	1 790€	Plafond à 1630€00	Refus
DOSSIER N°16	1 034€	Plafond à 1230€00	Avis favorable
DOSSIER N°17	1 396€	Plafond à 1230€00	Refus
DOSSIER N°18	351€	Plafond à 1230€00	Avis favorable
DOSSIER N°19	940€	Plafond à 1230€00	Avis favorable
DOSSIER N°20	1 072€	Plafond à 1230€00	Avis favorable
DOSSIER N°21	903€	Plafond à 1230€00	Avis favorable
DOSSIER N°22	1 700€	Plafond à 1230€00	Refus
DOSSIER N°23	1 535€	Plafond à 1630€00	Avis favorable
DOSSIER N°24	1 184€	Plafond à 1230€00	Avis favorable
DOSSIER N°25	2 654€	Plafond à 1630€00	Refus
DOSSIER N°26	2 097€	Plafond à 1230€00	Refus
DOSSIER N°27	1 077€	Plafond à 1630€00	Avis favorable
DOSSIER N°28	1 580€	Plafond à 1630€00	Avis favorable
DOSSIER N°29	1 536€	Plafond à 1230€00	Refus
DOSSIER N°30	740€	Plafond à 1230€00	Avis favorable
DOSSIER N°31	719€	Plafond à 1230€00	Avis favorable
DOSSIER N°32	1 314€	Plafond à 1230€00	Refus
DOSSIER N°33	1 487€	Plafond à 1230€00	Refus

Nombre de demandes : 33

Nombre d'accord : 21

Nombre de refus : 12

Les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, prennent acte des versements effectués au titre des aides sociales facultatives citées ci-dessus.

Le Président,



Jean-Louis SALAK

La Secrétaire de séance,



Régine CAPPENDÏK

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de sa publication, par voie postale : 28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Publié sur le site internet de la commune le : 4/12/2025